

SECTION :	RESSOURCES HUMAINES	Nº DE LA POLITIQUE :	HR 25-005
SOUS-SECTION :	Apprentissage et perfectionnement	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :	2009-12-03
OBJET :	Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle – Apprentissage/formation	DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR :	

POLITIQUE :

L'Hôpital communautaire de Cornwall fournira à tout le personnel hospitalier et professionnel, au personnel à forfait ainsi qu'aux bénévoles, la formation et les possibilités d'apprentissage nécessaires pour assurer l'excellence des services prodigués à la clientèle dans le respect de la dignité et de l'autonomie de chacun.

Cette formation et ces possibilités d'apprentissage engloberont les principes énoncés dans la *Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario* (LPHO), la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO), selon lesquels les personnes handicapées jouiront des mêmes occasions que les autres d'obtenir, d'utiliser ou de profiter des services offerts par l'hôpital ou pour son compte.

PROCÉDURE :

1. Le Comité d'accessibilité mènera des recherches sur les possibilités et les méthodes de formation et donnera à tous les intervenants l'accès à toute une gamme d'activités, notamment :
 - vidéos d'information
 - modules d'apprentissage en ligne
 - présentations lors de l'orientation à l'hôpital
 - autres méthodes de communication que celles mentionnées ci-dessus

2. Le Service des ressources humaines :
 - documentera les résultats de la formation ou de l'apprentissage selon la structure de déclaration pour de telles activités.

ANNEXES :	
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE :	<i>Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i> (LAPHO), <i>Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario</i> (LPHO)
POLITIQUES ABROGÉES :	

Le contenu d'une copie imprimée du présent document pourrait différer de celui de la version électronique se trouvant dans l'Intranet de l'Hôpital communautaire de Cornwall. Toute copie imprimée du présent document devra TOUJOURS être comparée à la version électronique avant d'être utilisée.

PROCESSUS D'APPROBATION :	Comité d'accessibilité – le 26 octobre 2009 Équipe des cadres supérieurs – le 1 ^{er} décembre 2009 Conseil d'administration – le 3 décembre 2009	
SIGNATURE – APPROBATION :		Jeanette Despatie Directrice générale

English Version Available under the Subject “Accessibility Customer Service Standard – Learning/Training”

Le contenu d'une copie imprimée du présent document pourrait différer de celui de la version électronique se trouvant dans l'Intranet de l'Hôpital communautaire de Cornwall. Toute copie imprimée du présent document devra TOUJOURS être comparée à la version électronique avant d'être utilisée.